

BUREAU DE LA CLE DU SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE



RÉUNION DU 22 JANVIER 2026
VISIOCONFERENCE



ORDRE DU JOUR

1. Validation du compte-rendu de la réunion du Bureau de la CLE du 11 décembre 2025
2. Avis du bureau de la CLE
 - Projet d'Accord de Territoire eau Hâvre-Grée 2026-2028 (*COMPA – SYLOA*)
 - Projet d'arrêté établissant un programme d'actions sur la zone de protection de l'aire d'alimentation du captage des Thuyas en vue de restaurer et protéger la qualité de sa ressource en eau (*DDT 49 – SYLOA*)
3. Questions diverses



2

Avis du Bureau de la CLE

Projet d'Accord de Territoire eau Hâvre-Grée 2026-2028



Présentation :

Rémy ORHON – Martin PINGEOT (COMPA)

Julie PIERRE (SYLOA)



Accord de Territoire Eau Bassin Versant Hâvre Grée



Bilan CTeau 2023-2025 Programmation 2026 - 2028



Jeudi 22 janvier 2026

Sommaire

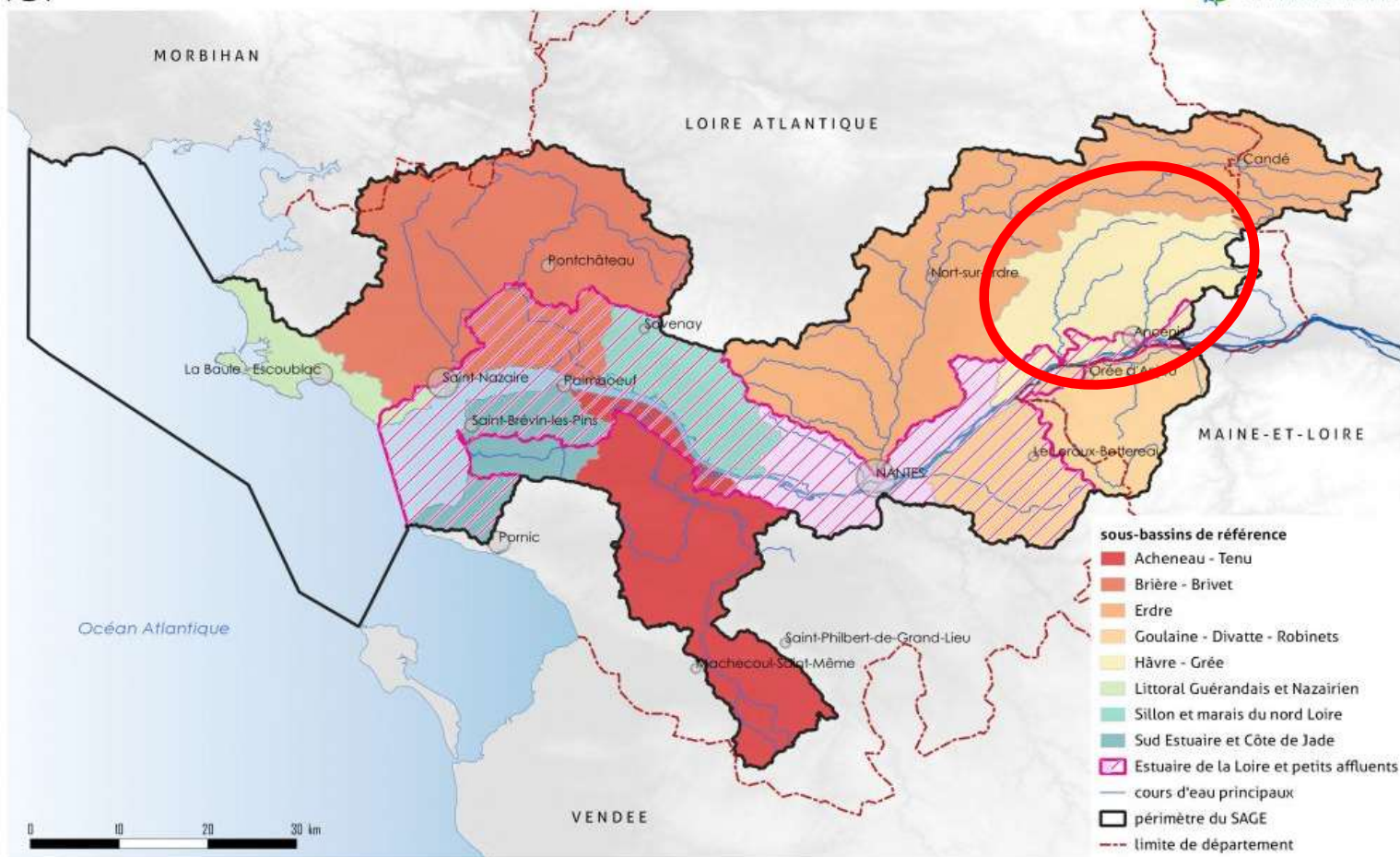
- 1. Rappel de la stratégie 2023-2028 du BV Hâvre grée**
- 2. Bilan du premier contrat 2023-2025**
- 3. Programmation 2026-2028**

1. Rappel Stratégie 2023-2025



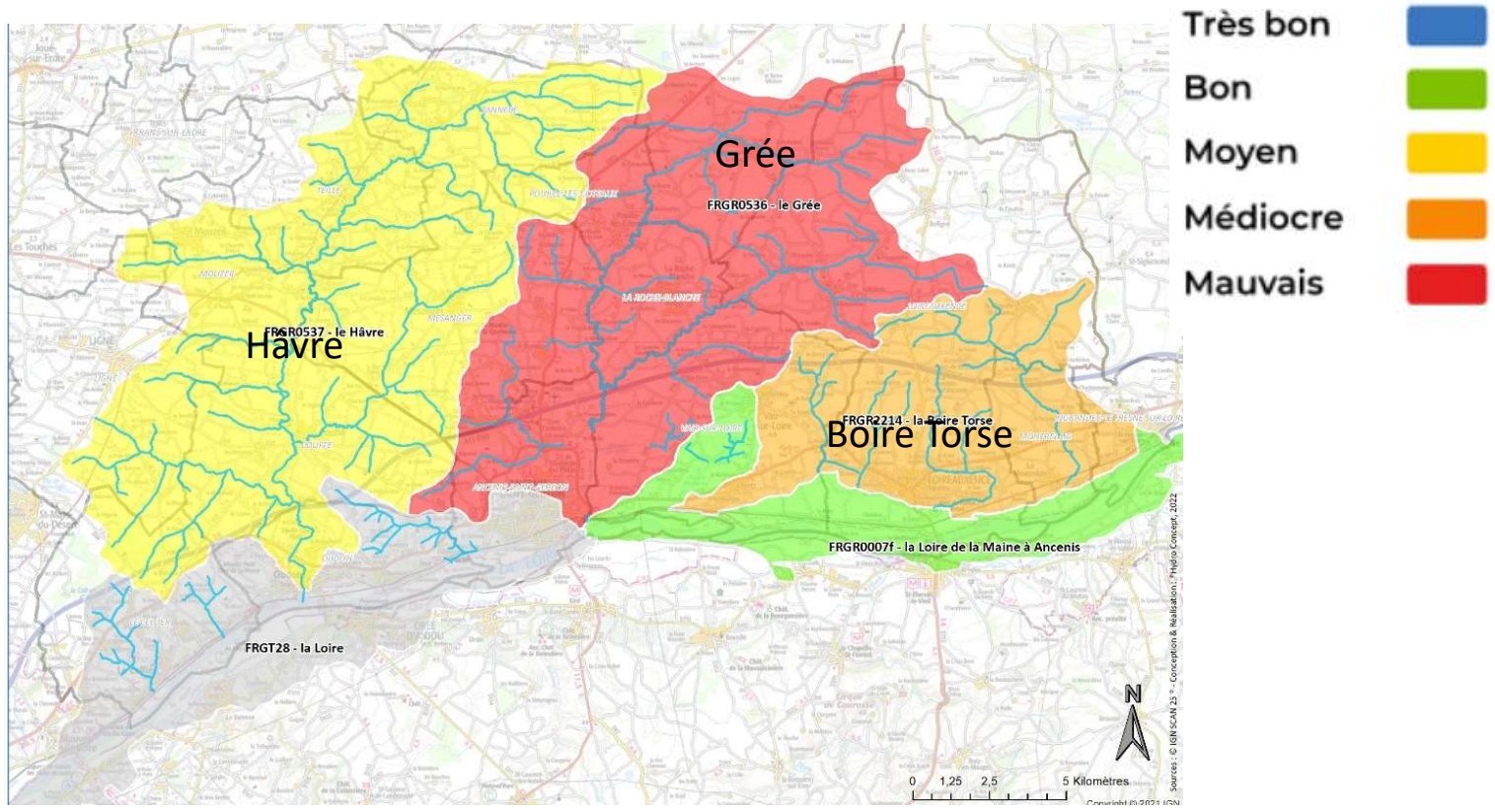


SOUS-BASSINS VERSANTS DE RÉFÉRENCE DU SAGE



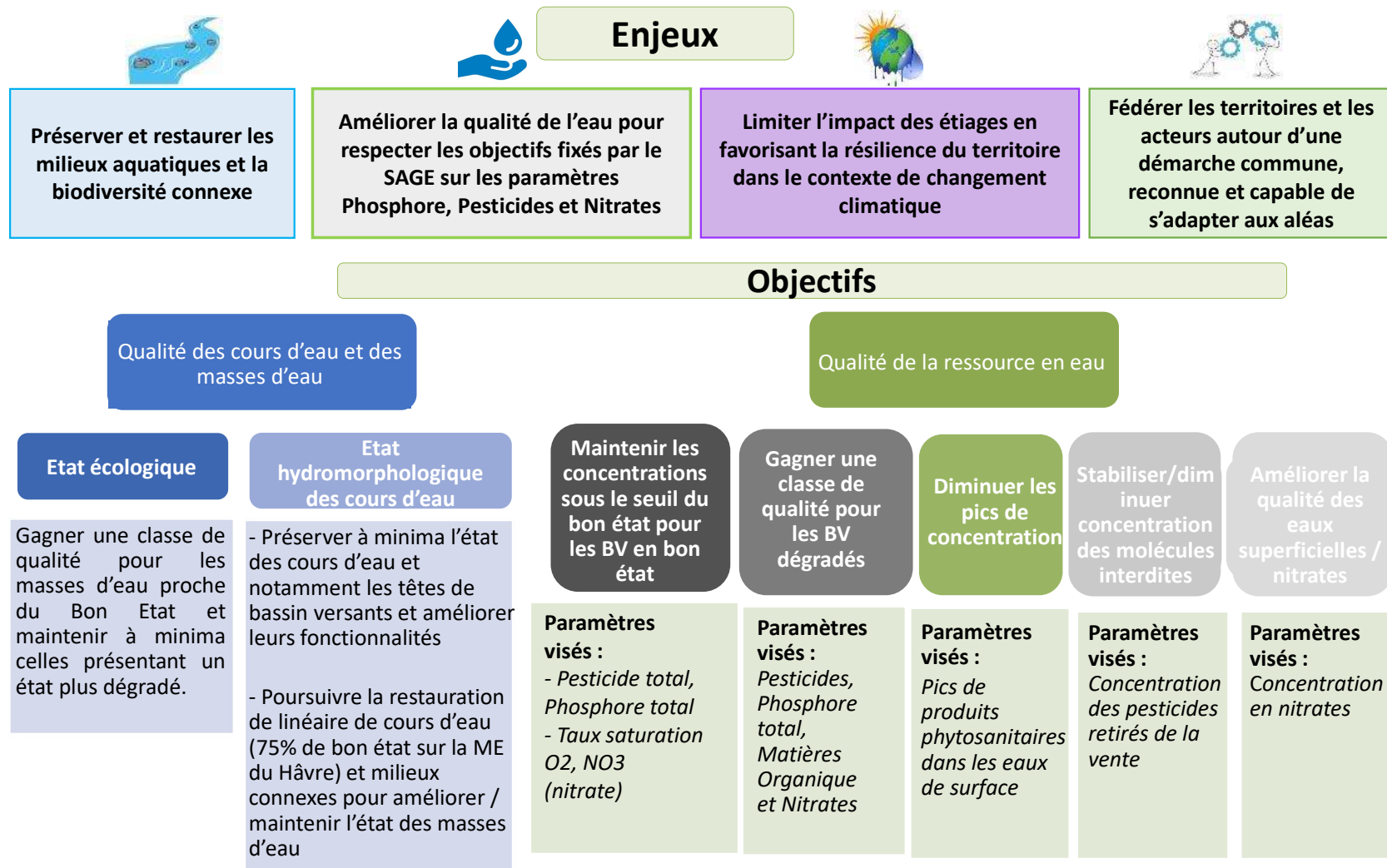
Source(s) : SYLDA, IGN
Conception et réalisation : SYLDA 2019





Etat écologique 2019

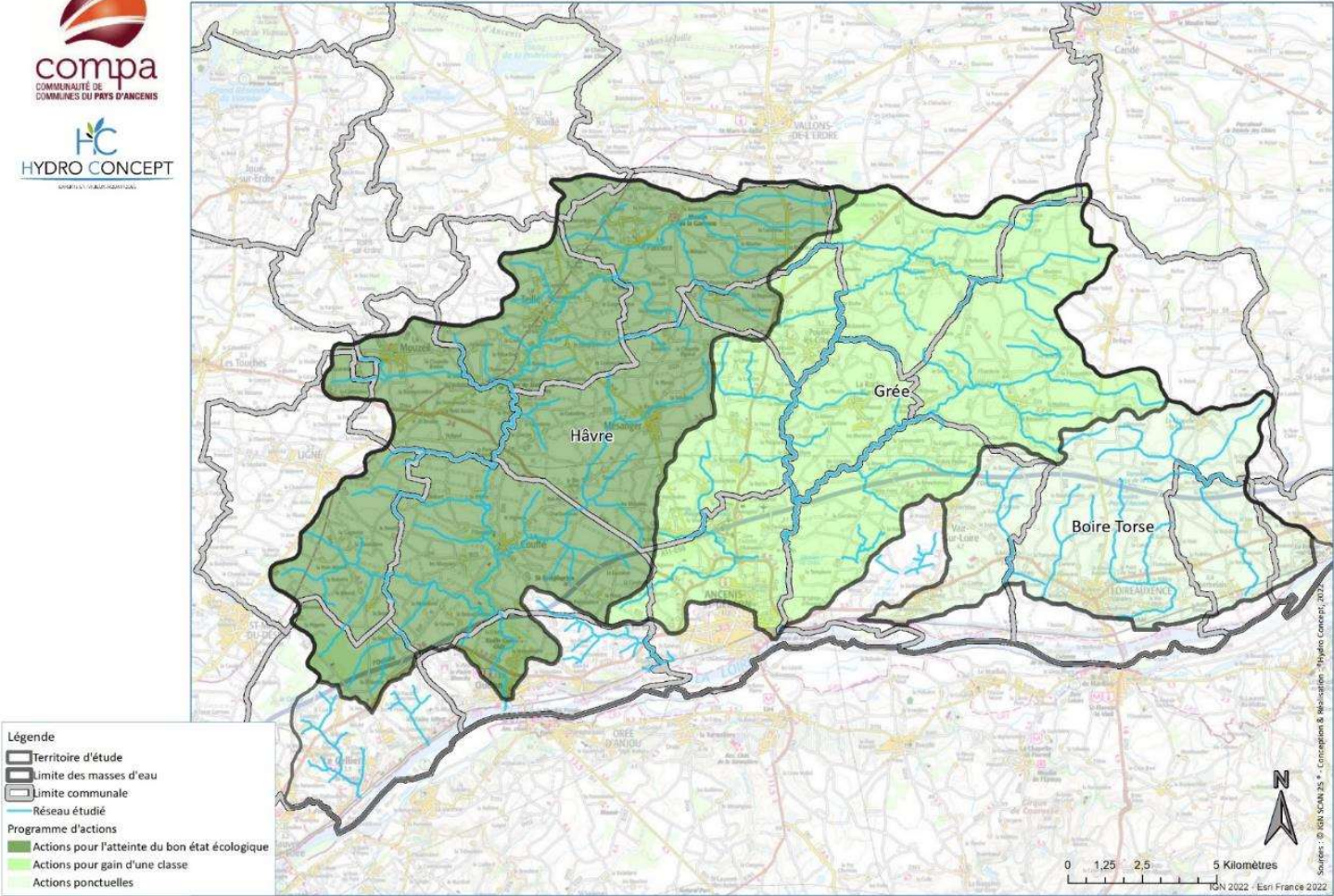




Rappel : Objectif bon état pour la masse d'eau du Hâvre



Scénario 2 : Masses d'eau du Hâvre et du Grée



Rappel du dimensionnement financier de la feuille de route 2023-2028

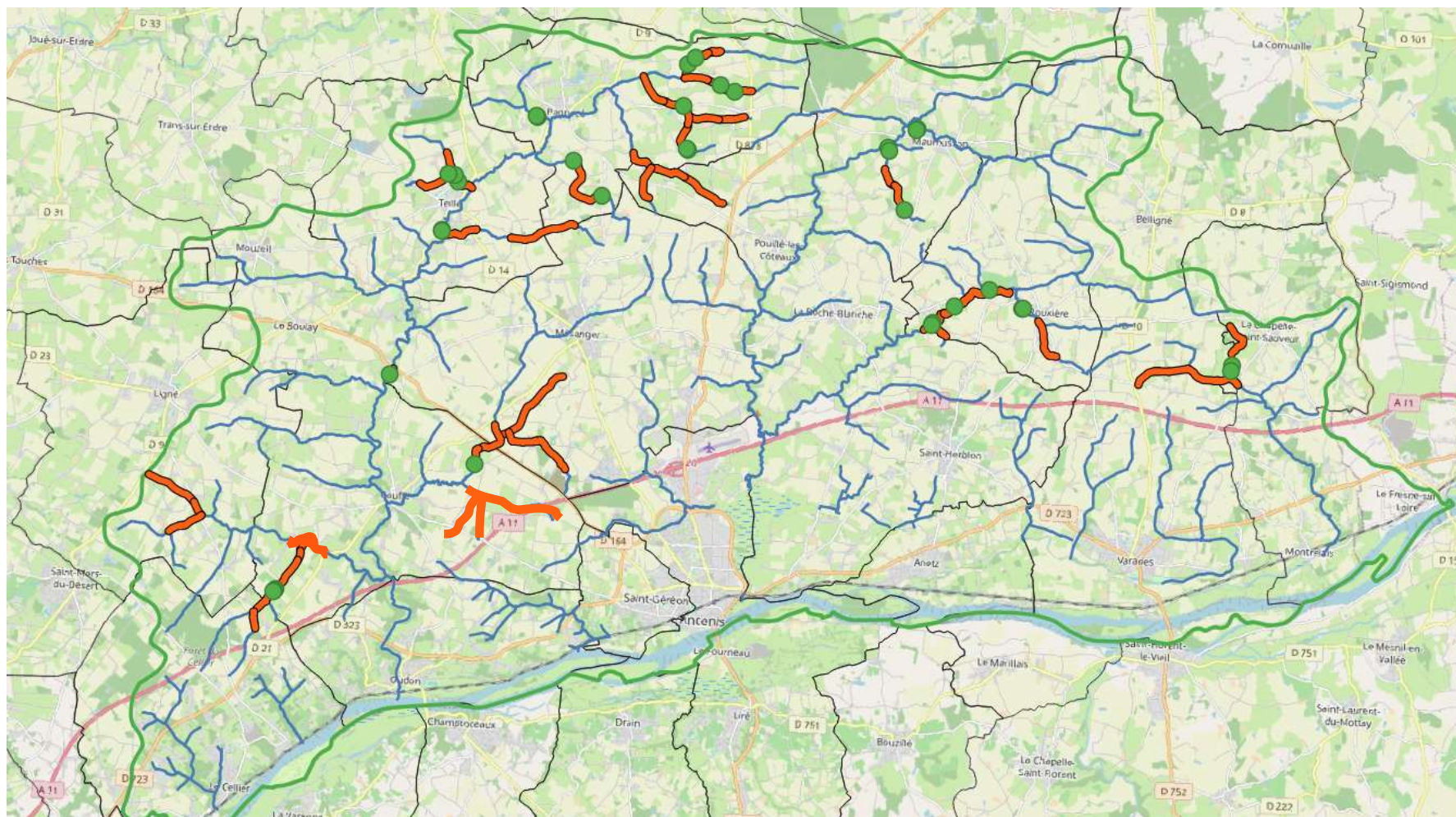
Volet	€ 2023-2025 TTC	€2026-2028 TTC	€ TOTAL TTC	SUBVENTION	Reste à Charge TTC COMPA
Milieux Aquatiques	2 010 480 €	1 191 040 €	3 201 520 €	78%	707 004 €
Qualité de l'Eau: Accompagnement et pratiques	296 980 €	278 480 €	575 460 €	72%	163 872 €
Qualité de l'Eau: Aménagement du territoire	358 500 €	298 500 €	657 000 €	78%	144 300 €
Quantitatif	43 500 €	50 500 €	94 000 €	80%	18 800 €
Transversal	719 600 €	862 600 €	1 582 200 €	74%	412 940 €
TOTAL	3 429 060 €	2 681 120 €	6 110 180 €	4 603 336€ (76%)	1 446 916 € (24%)

✓ Respect de l'enveloppe de 6 Millions d'€

✓ Respect d'une enveloppe comparable au 1^{er} CT
 1^{er} CT sur 5 ans: 1 396 733€
 2^{eme} CT sur 6 ans: 1 434 016€



Rappel localisation des actions prévues à la feuille de route 23-28



2. Bilan du premier contrat 2023-2025



Restauration cours d'eau et zones humides

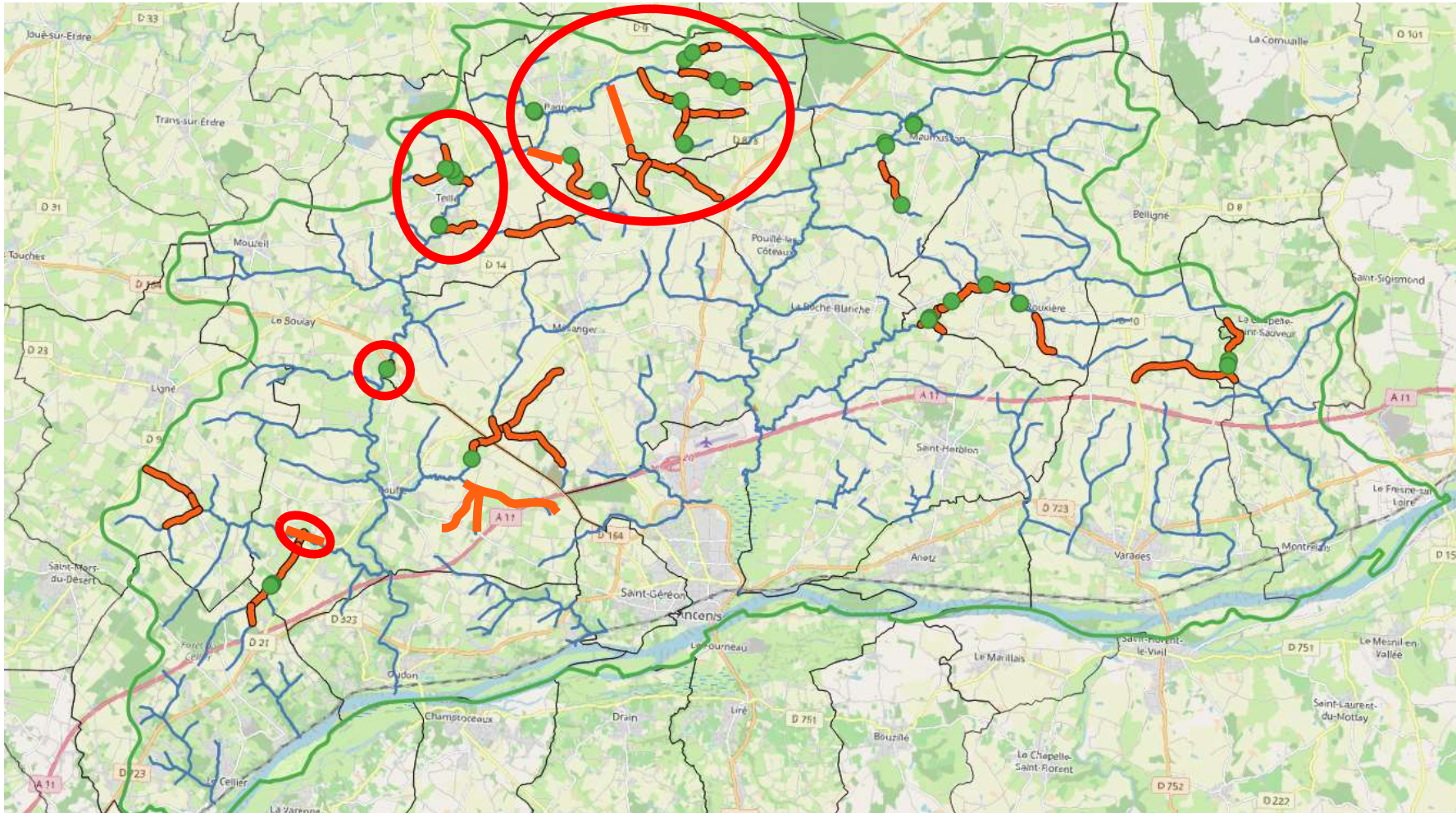
✓ Bilan 2023-2025

11

Cours d'eau	Hauts Roseaux	Forêts	Rivière	Écobut	Rochettes	Justière	Loge aux Moines	Cormerais	Donneau (amont)	Pont Neuf	Donneau (Pont Esnault)	Meslière	Beusse	Picquieu	TOTAL (mL)
	Réalisé											Reporté 2026			
Linéaire programmé (ml) 23-25	3148	2073	4917	969	1275	1056	760	2676	1916	996	205	1538	489	1821	23 839
Nombre d'ouvrages à restaurer (suppression)	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	4
Nombre d'ouvrages à restaurer (recalage)	1	1	0	0	2	0	0	1	2	0	1	0	1	0	8
Réalisé 23-25	2118	645	4775	230	813	1056	1300	1050	1549	996	205	0	0	0	14 735
Reporté 2026	0	0	0	225	0	0	0	990	0	0	0	1538	489	1460	4 686
Annulé	1030	1428	142	514	462	0	160	636	367	0	0	0	0	361	4 940
Coût opération (HT)	112 000€	54 000€	152 000€		38 165€	10 255 €	163 961 €	53 000€	80 000€	103 537 €	84 462 €	62 000 € estimé	40 000 € estimé	43 800 € estimé	997 180 €

✓ 997 180 € morphologie (851 200 € réalisés) + 88 078 € ripisylve = 1 085 258 € € HT travaux cours d'eau

Cartographie des travaux effectués en 2024 et 2025



Restauration cours d'eau et zones humides

Travaux sur le ruisseau du Pont Neuf

→ Travaux difficiles car nouvelle STEP à proximité et impossibilité sur certains secteurs de retrouver l'ancien lit



Reméandrage, remise en talweg, recharge en plein (2025)

Travaux sur le ruisseau du Picquiau

→ Report 2026
→ Annulation tronçon amont



Restauration cours d'eau et zones humides

Travaux sur le ruisseau de la Cormerais

→ 990 ml reporté à 2026 : 1 exploitant préfère voir les résultats de la recharge en tâches sur le Donneau (amont) avant d'accepter les travaux sur la Cormerais

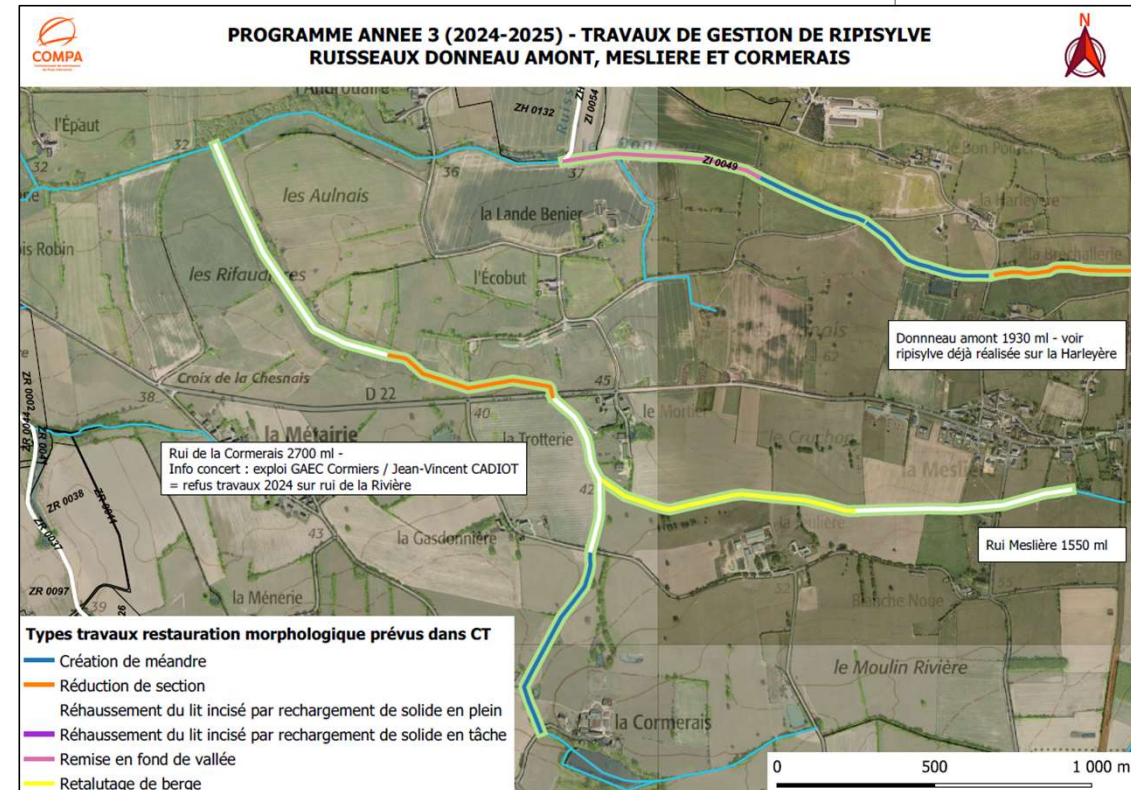


Banquettes minérales alternées (2025)

Travaux sur le ruisseau de la Meslière

→ Reporté à 2026 (contraintes financières 2025)

14



Restauration cours d'eau et zones humides

Travaux sur le ruisseau du Donneau (amont)

→ 1 exploitant a exprimé sa crainte que le ruisseau déborde suite à la recharge en tâches sur le tronçon 2



Reméandrage (2025)

Travaux sur le ruisseau du Donneau (pont Esnault)

→ Certains riverains parcourant le site ne comprennent pas les travaux



Diversification et recharge en tâches (2025)

Fiche 1 : Restauration cours d'eau et zones humides

Travaux de restauration de la confluence entre le Beusse et le Donneau à Couffé

- Les travaux :
 - Période des travaux : **13 octobre > 14 novembre 2025**
 - Montant des travaux : **65 808 € HT**
 - Rappel des travaux réalisés :
 - Réduction des gabarits des cours d'eau ;
 - Consolidation des berges par du génie végétal ;
 - Création d'une zone humide alluviale ;
 - Rampes d'énrochements au niveau des ouvrages d'art ;
 - Aménagement pour déconnecter la buse EP.

Avant travaux :



Après travaux :



Le Donneau

Fiche 1 : Restauration cours d'eau et zones humides

Travaux de restauration de la confluence entre le Beusse et le Donneau à Couffé

Avant travaux :



Après travaux :



Le Donneau

La Confluence



Fiche 1 : Restauration cours d'eau et zones humides

Travaux de restauration de la confluence entre le Beusse et le Donneau à Couffé

18

La Confluence



- Financement :
 - Montant total du projet (prévisionnel) : **104 483,00 € HT**
 - Assiette de subvention initiale : **133 925,00 € HT**

➔ **Coût final du projet inférieur : - 29 442 € HT (- 22 %)**

Travaux continuité – restauration passe à anguille plan d'eau de Teillé

19

- ✓ Nouvelle passe à anguille, radier béton rugueux, effacement pêcherie, renforcement des berges et restauration du lit mineur
- ✓ Travaux automne 2025, montant : 67 443 € HT + maîtrise d'œuvre 19 830 € HT



Limiter les transferts / Plantations de haies

- Hiver 2023/2024 : **3 076 m** dont 2 652 m sur le BV du Hâvre
- Hiver 2024/2025 : 1,6 km, reste à réaliser 0,750m = **2 350m** sur le BV du Hâvre et le Grée. 707m + 152m annulés (*autres travaux en cours sur l'exploitation*)

⇒ 5 426 mL plantés au total,

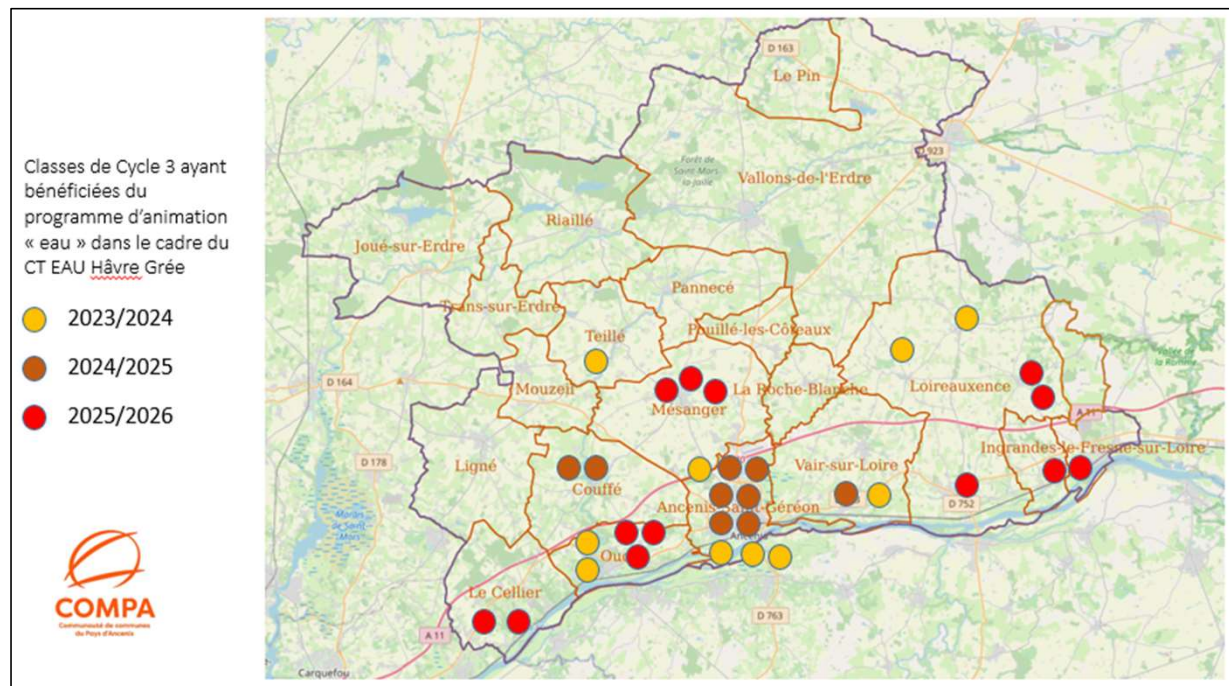
⇒ montant : **123 627 € HT**



Communication - Sensibilisation

- ✓ Sensibilisation : Programme d'animations scolaires avec le CPIE Loire Anjou

À partir de 2025 : fin financements AELB – aide à 30% Région



- ✓ **32 classes** sensibilisées depuis 2023 / 3 demi-journées d'interventions (1 en classe, 1 zones humides/mares / 1 cours d'eau)
- Environ **800 enfants sensibilisés** / actions fondamentales

Communication – Sensibilisation (suite)

✓ Sensibilisation (suite) :

- Organisation du forum de l'eau le 22 mars 2024 (journée mondiale de l'eau) à destination des jeunes (collèges – lycées)
- Elaboration de documents en 2023 :
 - Guide du riverain
 - Plaque de programme d'actions

✓ Communication :

- articles COMPACT
- 1 vidéo sur les travaux de reméandrage : Loge au Moine + Hauts Roseaux
- Panneaux pédagogiques sur les aménagements visibles : plan d'eau déconnecté de Mésanger, travaux de reméandrage du ruisseau de Teillé

3. Programmation Ateau 2026-2028



Fiche 1 : restauration cours d'eau et zones humides

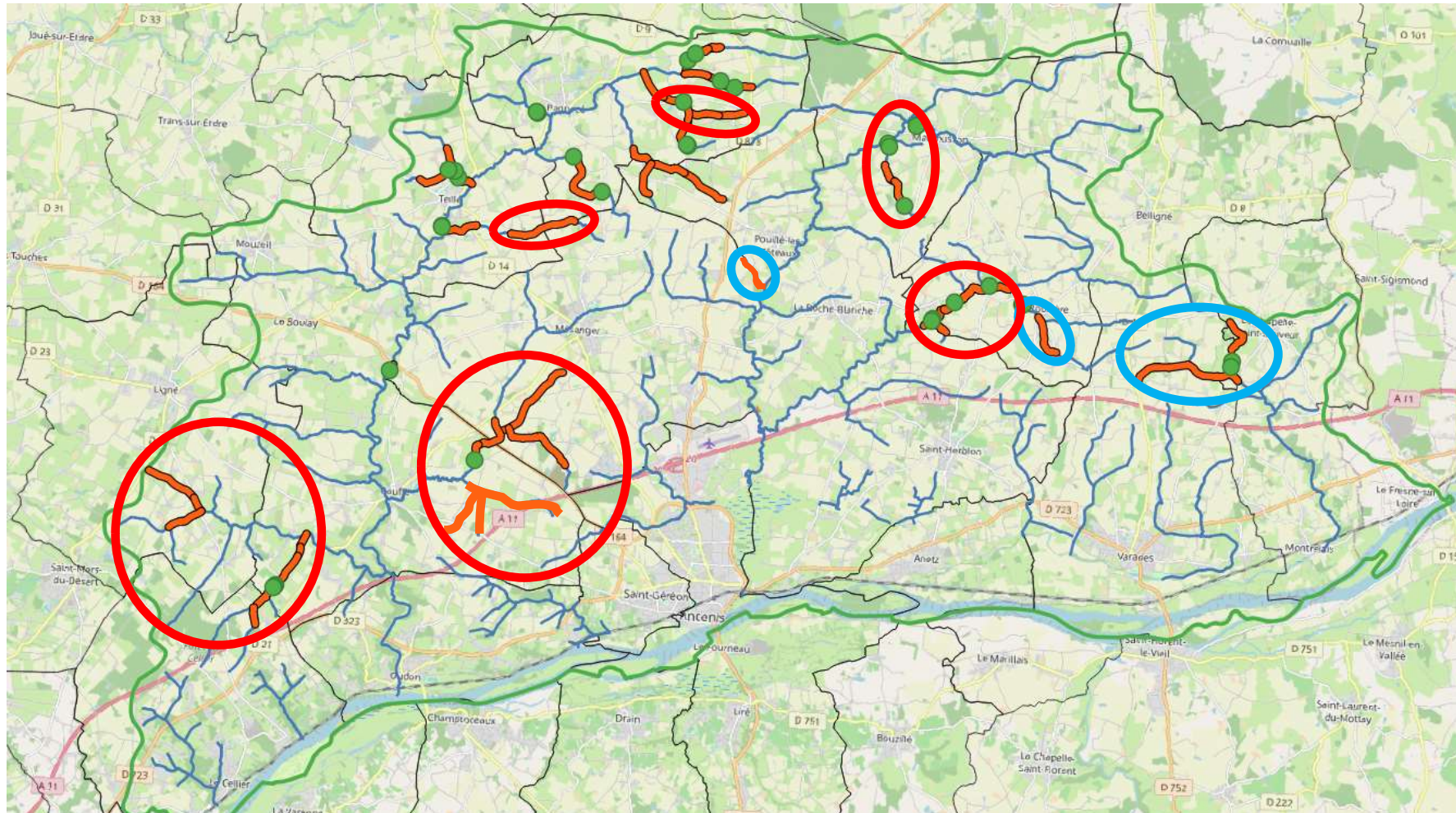
24

✓ Programmation 26-28

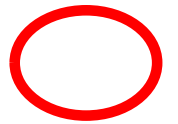
Cours d'eau	Le Beusse et ses affluents	L'amont de la loge au moine	Le Saint jean (Affl Loge)	La Verdière	Affluents aval du Beusse	La Saugère et son affluent	La Simonière (Affl de la Motte)	La noue du pas (Affl Saugère)- Prio 2	La Bernardière (Affl du Grée) – Prio 2	TOTAL (mL) Priorité 1
Linéaire programmé (ml) 26-28	5753 ml, dont 490 ml > Report 2025	980	1880	1100	3986	3630	1200	1200	1200	18 529 (+ 4,6 km report) (+ priorité 2) : 20 929
Nombre d'ouvrages à restaurer (suppression)	1	0	0	2	0	1	2	0	0	4
Nombre d'ouvrages à restaurer (recalage)	0	0	0	1	0	3	1	0	0	5

✓ Estimation financière 950 000 € – 800 000 € morphologie + 150 000€ ripisylve

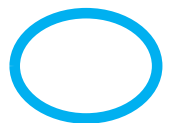
Fiche 1 : Cartographie des travaux prévus pour 2026-2028



25



Priorité 1



Priorité 2



Fiche 2 : EEE et marais

Jussie

arrachage manuel marais de Méron – prestataire + lycée Briacé

5 000 €/an soit 15 000 € - financé 100 % COMPA

Ragondins

convention POLLENIZ lutte secteurs travaux morpho (+ réseau piégeurs)

10 000 €/an soit 30 000 € - financé 100% COMPA

Marais de Grée

gestion clapet exutoire ruisseau du Grée Liste 2 - très peu d'échanges avec l'ASA

En attente d'une demande pour accompagnement règlement d'eau

6 000 € inscrit en 2027

TOTAL de 51 000€

Fiche 3 : Continuité écologique

✓ Etudes RCE = plans d'eau communaux

3 plans d'eau restants (sur 4 étudiés depuis 2018) :

- Pannecé : élus opposés au projet
- Vallons-de-l'Erdre (Maumusson) : association locale souhaite porter le projet de restauration différents des scénarios présentés, via financements privés (vidange 2025, restauration ouvrages en place etc.)
- Loireauxence (Varades): élus peu convaincus par les scénarios, malgré un usage faible (pêche, balades etc.), présence castor (photo).

Proposition : inscription 1 plan d'eau sans ciblage – à l'opportunité

Estimation financière : 185 000 € - étude 2027, travaux 2028

=> des projets très longs à mettre en œuvre nécessitant beaucoup de concertation avec les propriétaires, parfois les associations locales et entre les acteurs techniques.

2026 : élections municipales - les projets devront de nouveau être réexpliqués et défendus

27



Fiche 4 : Limiter les transferts / Plantations de haies

- **Prévisions 2026/2027/2028 : 5km + 4km + 4 km**
> *Lancement d'un appel à projet début 2026*
- Estimation des coûts pour 2026 à 2028 : **182 000 €**
- + 1 ou 2 zones tampons/an : **45 000 €**

- **Total 227 500 €**

Fiche 5 : Animation

- Cteau 2023-2025 : 4 ETP inscrits / 666 000 €

Du mouvement au sein de l'équipe :

- 2023 : 1 arrivée
 - 2024 : 3 départs / 1 arrivée
 - 2025 : 1 arrivée
-
- Programme 26-026-2028 : Proposition 3,5 ETP (idem dossier 2025 AELB)
 - *Coordination contrat 1 ETP*
 - *Pollutions diffuses 0,5 ETP*
 - *Techniciens rivière 1,5 ETP*
 - *Administratif 0,5 ETP*

=> 618 000 € sur 3 ans, financé à 60% par l'AELB (+ 16 000 € forfaitaire Région)

Fiche 6 : Communication – Sensibilisation

✓ Sensibilisation (suite) :

- utilisation du kit à destination des futurs élus, en cours de conception par le SYLOA
- Réflexion sur l'organisation d'un second forum de l'eau (2027 ou 2028) / selon décision futurs élus
- Poursuite de l'animation auprès de scolaires : 13 classes annuel
- Poursuite distribution *Guide du riverain* (publié en 2023)

42 000 € sur 3 ans

✓ Communication :

- articles COMPACT
- Capsules vidéos sur les travaux dès 2026 : passe à anguille + reméandrage Teillé
- Panneaux pédagogiques sur les aménagements visibles : ex. passe anguille sur le plan d'eau de Teillé

58 000 € sur 3 ans

Fiche 7 : Etudes et suivis

- ✓ Inventaires faune flore avant travaux

2026 et 2027 (pas 2028 car prestation en N-1 vis-à-vis des travaux) / 23 000 €

- ✓ Inventaires TBV – MOA CPIE Loire Anjou :

2027 après-travaux / 12 000 €

- ✓ Etude post-HMUC : Hydrologie Milieux Usages Climats:

Etude portée par le SYLOA, sur le volet quantitatif de la ressource en eau, à l'échelle du SAGE Estuaire de la Loire.

=> Pertinence d'un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) – réflexion à porter par les futurs élus du territoire

Fiche 7 : Etudes et suivis

- ✓ Inventaires des éléments structurants du paysage – disposition SAGE

60 000 € inscrits

- ✓ MàJ inventaires des ZH et caractérisation de leurs fonctionnalités (CCTP en cours par le SYLOA) – disposition SAGE

300 000 € inscrits

- Inventaires à mener de front avec 1 prestataire unique
- Optimiser les groupes de travail communaux
- Calendrier prévisionnel: lancement 2027 (post élections), finalisation 2028
- Financements :

Aidés à 80 % (AELB + Région)

Plafonds 15 000 € par communes déléguée

	2026 (€ TTC)	2027 (€ TTC)	2028 (€ TTC)	Total 26-28 (€ TTC)
Fiche 1 - restauration cours d'eau et zones humides	250 000	350 000	350 000	950 000
Fiche 2 - Continuité écologique	0	35 000	150 000	185 000
Fiche 3 - EEE et marais	15 000	21 000	15 000	51 000
Fiche 4 - Limiter les transferts	81 500	73 000	73 000	227 500
Fiche 5 - Animation	203 000	206 000	209 000	618 000
Fiche 6 - Communication / Sensibilisation	30 000	35 000	35 000	100 000
Fiche 7 - Etudes et suivis	28 000	375 000	157 000	560 000
TOTAL programme	625 000	997 000	1 198 000	2 691 500

Accompagnement financier

- AELB : taux du 12^e programme

=> *50% si action éligible, selon enveloppe annuelle*

- Région : Règlement d'intervention en vigueur depuis 2022

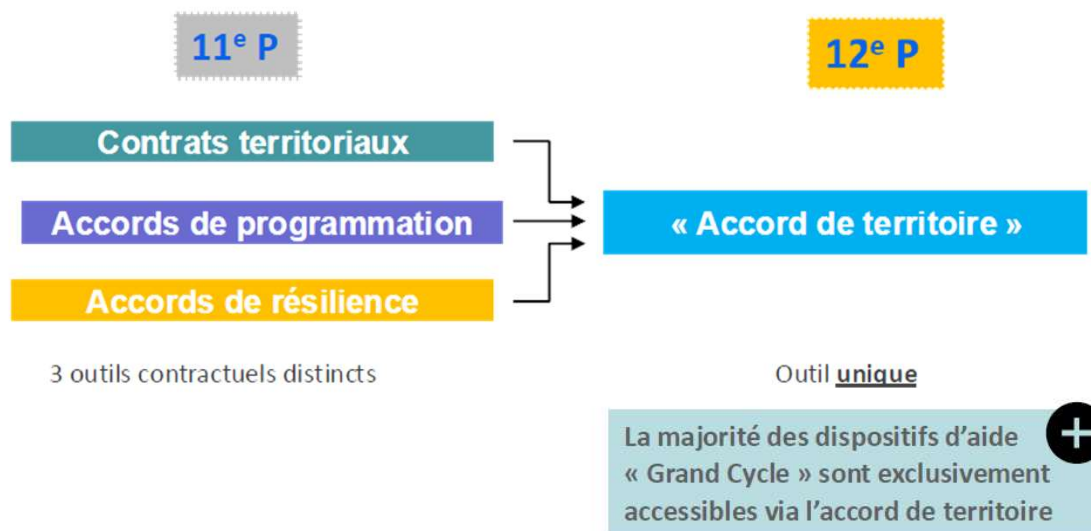
=> *30% si action éligible, selon enveloppe annuelle*

L'ACCORD DE TERRITOIRE

STRATÉGIE DE TERRITOIRE Hâvre Grée
(validée en 2023 pour 6 ans)



RAPPEL



Accord conclu :

- avec les collectivités particulièrement impliquées dans les actions liées au grand cycle de l'eau (*Ex-contrats territoriaux*)
- à différentes échelles telles que les bassins versants, les Aires d'Alimentation de Captage (AAC), les périmètres de Programmes Territoriaux de Gestion de l'Eau (PTGE) et les baies
- Couvrent les thématiques :
 - Les pollutions diffuses, notamment la protection des captages prioritaires ;
 - La restauration des milieux aquatiques ;
 - La gestion quantitative des ressources en eau ;
 - La protection de la biodiversité.

- Avis de la CLE sollicité par les financeurs de l'accord de territoire en amont de leurs commissions décisionnaires
- La CLE sera signataire des accords de territoire concernés par le SAGE

PRÉSENTATION DU SOUS-BASSIN VERSANT

Animation de l'accord de territoire eau

Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA)

Equipe d'animation :
3,5 ETP

Territoire

Périmètre : 370 km²
(16 communes)

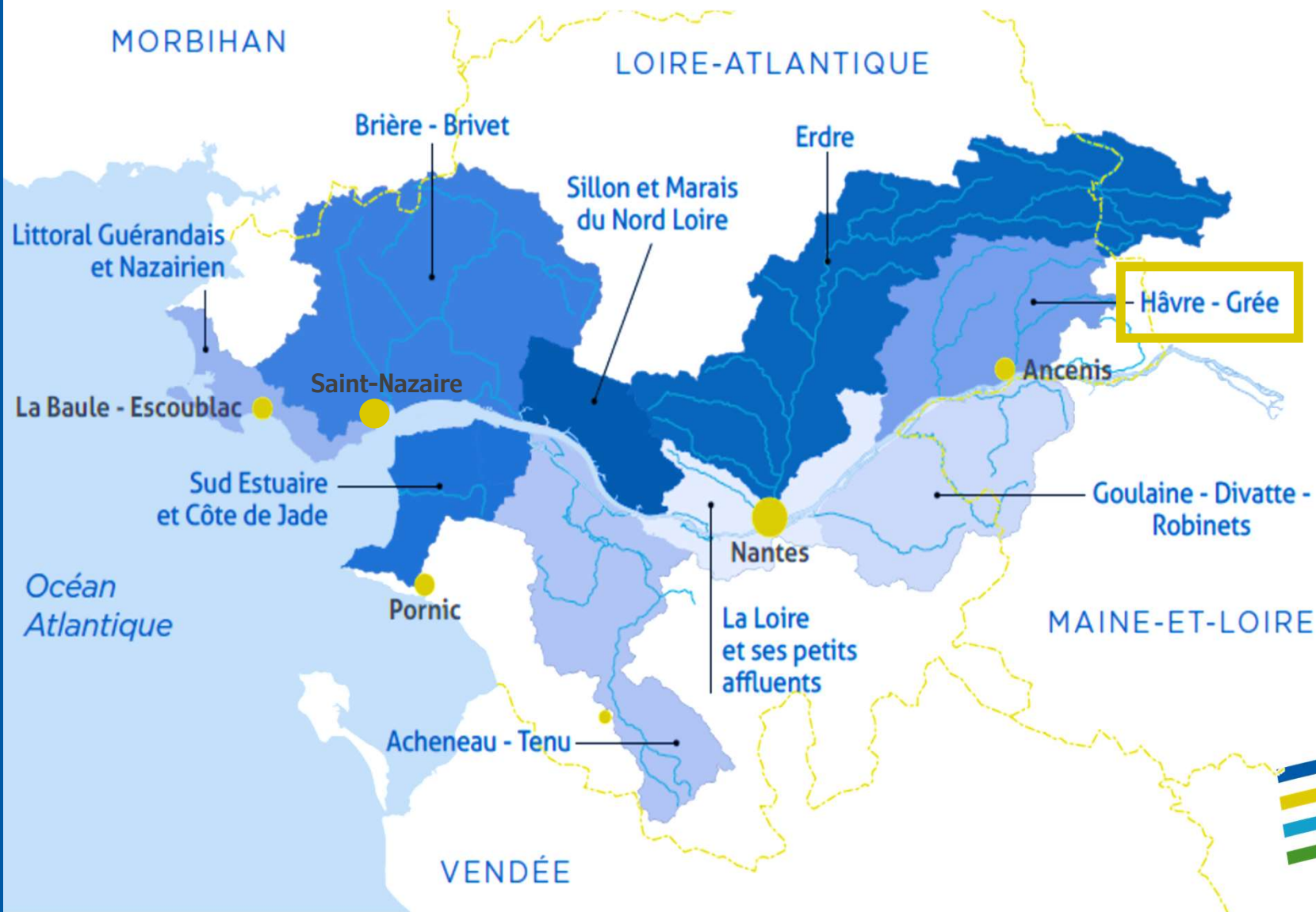
Etat écologique/chimique des masses d'eau (2017)

● / ○ Le Hâvre et ses affluents depuis la source jusqu'à l'Estuaire de la Loire (FRGR0537)

● / ○ Le Grée et ses affluents depuis la source jusqu'à l'Estuaire de la Loire (FRGR0536)

● / ● La Loire (FRGT28)

● / ● Alluvions Loire armoricaine (FRGC114)





GOVERNANCE

- 5 Animation du contrat
- 6 Communication et sensibilisation
- 7 Etudes et suivis

Accord de territoire eau



Dispositions du SAGE Estuaire de la Loire		Actions de l'accord de territoire eau Hâvre-Grée 2026-2028 répondant au SAGE	
G1-3	Centraliser et valoriser les données de l'eau	F-7	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'indicateurs écologiques de suivi d'évolution des écosystèmes aquatiques (IPR, I2M2, Ligéro, Protocole CARHYCE et ROHZACE) <i>permettant d'alimenter la base de données SAGE (tableau de bord)</i> - Réalisation de suivis physico-chimiques et pesticides en fin de contrat - Analyse des indicateurs en fin de contrat territorial eau (<i>tableau de bord</i>)
G2-1	Organisation des maîtrises d'ouvrage	F-5	<ul style="list-style-type: none"> - Animation et coordination de l'accord de territoire eau (organisation COTECH/COFIL/groupes de travail, réalisation bilans, gestion des aides financières, suivis des indicateurs, pilotage, négociation/concertation et animation terrain puis contrôle des actions de restauration des milieux aquatiques, plantations, réalisation des procédures administratives et financières pour l'ATEau).
G3-1	Elaborer une stratégie et un plan de communication du SAGE	F-6	<ul style="list-style-type: none"> - Communication et sensibilisation sur les actions et les travaux réalisés et supports variés (articles, vidéo, panneaux pédagogiques, autres outils, organisations d'évènements spécifiques,...) pour sensibiliser les élus et acteurs du territoire - Poursuite diffusion guide du riverain - Sensibilisation spécifique auprès des scolaires (cycle 3), des nouveaux élus
G3-4	Associer les usagers de l'eau dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes opérationnels	F-5	<ul style="list-style-type: none"> - Multiples acteurs associés à l'élaboration et au suivi de l'accord de territoire (COFIL-COTECH) - Maîtrises d'ouvrages du contrat : COMPA, CPIO Loire Anjou.



- Mise en place d'une gouvernance efficace de la maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du SAGE
- Coordonner les acteurs et les projets à l'échelle des bassins versants, maintenir la dynamique des acteurs
- Faire prendre conscience des enjeux





QUALITÉ DES MILIEUX

Accord de territoire eau



- 1 Restauration des milieux aquatiques
- 2 Continuité écologique
- 3 Espèces exotiques envahissantes et actions en marais
- 7 Etudes et suivis

Dispositions du SAGE Estuaire de la Loire		Actions de l'accord de territoire eau Hâvre-Grée 2026-2028 répondant au SAGE	
Cours d'eau			
M1-3	Réduire le taux d'étagement des cours d'eau hors marais	F-2	<ul style="list-style-type: none"> - Etude technique AMO puis travaux pour rétablir la continuité sur un plan d'eau parmi ceux identifiés (Pannecé, Varades, Maumusson,...) - Poursuite de la concertation pour la gestion du clapet du Hâvre et du règlement d'eau associé
M1-5	Poursuivre le rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau et des canaux		
M1-4	Poursuivre la reconquête de la qualité hydromorphologique des cours d'eau	F-1	<ul style="list-style-type: none"> - Restauration morphologique des cours d'eau : Opérations de restauration des cours d'eau et des zones humides adjacentes. Modification ou suppression d'ouvrages transverses. Rehaussement de lit mineur, diversification des habitats aquatiques, remise en fond de vallée, retalutage des berges (2026 : 4,5km ; 2027 : 6,75km ; 2028 : 6,75km) - Gestion de la ripisylve en amont (N-1) des projets. Les linéaires de travaux sur ripisylve dépendront des travaux réalisables dans l'année et donc de la concertation en préalable. (2026 : 4,5km ; 2027 : 6,75km ; 2028 : 6,75km) - Réalisation d'inventaires faune/flore avant-travaux afin d'éviter ou de réduire leurs impacts sur les enjeux environnementaux identifiés + indicateurs de suivi avant-après travaux (IPR, I2M2, Ligéro, Protocole CARHYCE et ROHZACE)
M1-8	Accompagner voire se substituer aux propriétaires pour l'entretien régulier des cours d'eau et des ouvrages		
M1-10	Réduire les phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols		
			<ul style="list-style-type: none"> - Volet agricole dans l'accord de territoire (développé dans l'enjeu Qualité des eaux)



- Préserver et restaurer le patrimoine biologique et les fonctionnalités des cours d'eau, des espaces estuariens, littoraux et des zones humides
- Restaurer l'hydromorphologie, les habitats et la continuité écologique des cours d'eau
- Préserver les corridors riverains des cours d'eau



QUALITÉ DES MILIEUX

Accord de territoire eau



- 1 Restauration des milieux aquatiques
- 2 Continuité écologique
- 3 Espèces exotiques envahissantes et actions en marais
- 7 Etudes et suivis

Dispositions du SAGE Estuaire de la Loire	Actions de l'accord de territoire eau Hâvre-Grée 2026-2028 répondant au SAGE
Plans d'eau	
M3-3 Réduire l'impact des plans d'eau	F-2 - Etude technique AMO puis travaux pour rétablir la continuité sur un plan d'eau parmi ceux identifiés (Pannecé, Varades, Maumusson,...)

Dispositions du SAGE Estuaire de la Loire	Actions de l'accord de territoire eau Hâvre-Grée 2026-2028 répondant au SAGE
Marais	
M2-7 Gérer durablement les marais	F-3 - Limiter le développement des EEE : arrachages jussie (marais de Méron), campagnes de piégeage ragondins et coordination du réseau de piégeurs avec prestataire sur secteurs de travaux
M2-8 Gérer collectivement les niveaux d'eau dans les marais	F-3 - Gestion du marais de Grée : Relancer la concertation avec l'ASA, en collaboration avec les services de l'Etat, pour la mise en conformité de la gestion de l'ouvrage au regard de la continuité écologique (liste 2) pour aboutir à la rédaction et à l'application d'un règlement d'eau



- Préserver et restaurer le patrimoine biologique et les fonctionnalités des cours d'eau, des espaces estuariens, littoraux et des zones humides
- Restaurer l'hydromorphologie, les habitats et la continuité écologique des cours d'eau
- Préserver les marais en lien avec le bassin versant





QUALITÉ DES MILIEUX

Accord de territoire eau



1 Restauration des milieux aquatiques

7 Etudes et suivis

Dispositions du SAGE Estuaire de la Loire		Actions de l'accord de territoire eau Hâvre-Grée 2026-2028 répondant au SAGE	
Zones humides			
M2-1	Actualiser les inventaires et caractériser les fonctionnalités des zones humides	F-7	Identification, cartographie et caractérisation des zones humides sur le territoire de la COMPA, ainsi que les éléments structurants du paysage, en réponse au SAGE Estuaire de la Loire
Dispositions du SAGE Estuaire de la Loire		Actions de l'accord de territoire eau Hâvre-Grée 2026-2028 répondant au SAGE	
Têtes de bassin versant			
M4-2	Préserver et restaurer les têtes de bassin versant	F-1 F-7	- Travaux de restauration hydromorphologiques sur des cours d'eau en tête de bassin versant - Action portée par le CPIE Loire Anjou. Inventaires biologiques avant et après travaux sur un tronçon de cours d'eau préalablement identifié sur une tête de bassin versant.



- Préserver et restaurer le patrimoine biologique et les fonctionnalités des cours d'eau et des zones humides
- Préserver et restaurer les fonctionnalités des têtes de bassin versant





Dispositions du SAGE Estuaire de la Loire	Actions de l'accord de territoire eau Hâvre-Grée 2026-2028 répondant au SAGE
E2-3 : Préserver et restaurer la fonctionnalité des espaces de mobilité de l'estuaire	Pas d'action spécifique pour cet accord de territoire mais actions programmées sur les annexes de la Loire dans le cadre du CLA (en collaboration avec la Fédération de pêche)
E2-4 : Protéger les espaces de mobilité de l'estuaire	

Boire Torse – Programme global – continuité et biodiversité des ZH



• Révision du règlement d'eau actuel

→ Concertation avec les services de l'état pour assurer la continuité écologique



• Remplacement de busages

→ Assurer la continuité écologique



- Restauration de ripisylve
- Réouverture de milieux (1,1 ha)
- Suppression de peupleraie
- Restauration de 5 frayères à Brochet
- Restauration de 17 mares,
- Reconstitution de 10 km de bocage
- Reconstitution d'habitats psammophiles

→ Restauration/conservation de la diversité des habitats, espèces et des fonctionnalités écologiques



mare



Habitats psammophiles



- Atteindre le bon potentiel (physico-chimique, biologique, morphologique) de la masse d'eau de transition
- Concilier les usages avec la préservation et la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux en lien avec le changement climatique et les évolutions associées (milieux, activités)





QUALITÉ DES EAUX

Accord de territoire eau



6

limiter les transferts

Dispositions du SAGE Estuaire de la Loire		Actions de l'accord de territoire eau Hâvre-Grée 2026-2028 répondant au SAGE	
Actions de réduction des pollutions diffuses			
QE3-9	Engager des programmes opérationnels de réduction des transferts à l'échelle des bassins versants	F-6	<ul style="list-style-type: none"> - Plantation de haies bocagères (2026/2027 : 5km ; 2027/2028 : 4km ; 2028/2029 : 4km). visant à limiter les transferts d'éléments depuis les bassins versants. Les opérations seront principalement réalisées sur les sous bassins-versants concernés par des travaux milieux aquatiques. - Création de 2 zones tampons/an pour réduire des ruissellements et favoriser l'infiltration de l'eau
QE3-1	Promouvoir et accompagner les bonnes pratiques agricoles en matière de fertilisation, de stockage des effluents et de réduction de l'utilisation des pesticides	<p><i>Suppression des actions prévues initialement dans la stratégie 2023-2028 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Diagnostic individuel initial exploitation agricole</i> - <i>Accompagnement individuel plan d'action au changement de pratique (sols couverts, réduction phyto, cultures BNI etc.)</i> - <i>Accompagnement collectif : groupes techniques et formations</i> - <i>Journées techniques</i> 	

Suppression des subventions partenaires



- Atteindre le bon état sur la totalité des masses d'eau
- Réduire de 20% les flux d'azote à l'exutoire des affluents de la Loire à horizon 2027
- Réduire de 20% les flux de phosphore à l'exutoire des affluents de la Loire à horizon 2027
- Réduire les contaminations par les pesticides et l'impact des micropolluants.





QUALITÉ DES EAUX

Accord de territoire eau



7

Etudes et suivis

Dispositions du SAGE Estuaire de la Loire		Actions de l'accord de territoire eau Hâvre-Grée 2026-2028 répondant au SAGE	
Amélioration de la connaissance et suivis qualité			
QE1-2	Uniformiser les protocoles et organiser le suivi de la qualité des eaux		
QE1-3	Réaliser un suivi complémentaire de la qualité des eaux vis-à-vis des pesticides et de leurs métabolites	F-7	- Suivi de la qualité de l'eau sur les bassins versants Hâvre et Grée : Suivis physico-chimique et pesticides en 2027. Un prélèvement par mois de janvier à décembre en 2027 sur les stations de suivis déjà identifiées. Physico chimie (fréquence 12), pesticides (F7), I2M2, IPR
QE3-8	Inventorier les éléments du paysage et caractériser leurs fonctionnalités	F-7	Réalisation des inventaires et caractérisation des fonctionnalités des éléments structurants du paysage, en réponse au SAGE Estuaire de la Loire



- Atteindre le bon état sur la totalité des masses d'eau
- Réduire de 20% les flux d'azote à l'exutoire des affluents de la Loire à horizon 2027
- Réduire de 20% les flux de phosphore à l'exutoire des affluents de la Loire à horizon 2027
- Réduire les contaminations par les pesticides et l'impact des micropolluants.





GESTION QUANTITATIVE & ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Accord de territoire eau



7 Etudes et suivis

Dispositions du SAGE Estuaire de la Loire	Actions de l'accord de territoire eau Hâvre-Grée 2026-2028 répondant au SAGE
GQ1-1 : Améliorer la connaissance des bassins versants sensibles aux assècs et en tension « besoins-ressources »	F-7 : Réflexion en lien avec un Projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) à la suite de l'étude HMUC portée par le SYLOA
GQ3-1 : Sensibiliser les usagers sur les bonnes pratiques pour réduire la consommation d'eau	<i>Non intégré dans l'accord de territoire eau mais réalisé par la COMPA dans le cadre de ses autres compétences en lien avec Atlantic'eau</i>

Préserver la ressource en eau du Pays d'Ancenis

Afin de préserver nos modes de vie, de consommation et de production, il est essentiel de préserver la ressource en eau. Nous vous donnons quelques conseils.



Consommation d'eau

J'utilise l'eau du puits ou du récupérateur d'eau de pluie +

Maîtriser sa consommation : les éco-gestes +



SAGE

- Assurer l'équilibre entre la préservation/restauration du bon fonctionnement hydrologique des cours d'eau et les besoins des activités humaines
- Maîtriser les besoins futurs dans un contexte de changement climatique

RISQUES D'INONDATIONS & ÉROSION DU TRAIT DE CÔTE

Accord de territoire



6 Améliorer la résilience des milieux et développer les économies d'eau

Dispositions du SAGE Estuaire de la Loire	Actions de l'accord de territoire eau Hâvre-Grée 2026-2028 répondant au SAGE
12-3 Mobiliser l'outil PAPI sur les secteurs touchés par les inondations	<i>Non intégré dans l'accord de territoire eau mais réalisé par la COMPA dans le cadre de ses autres compétences</i>



La COMPA est associée dans les démarches liées à la révision du PPRI Loire amont.

Par ailleurs, 2 systèmes d'endiguement ont été classés en 2024 sur le territoire de la COMPA.

A partir de 2026, la démarche pour lancer un programme d'études préalable à un PAPI va être initiée.

Classement du remblai SNCF en système d'endiguement

Ce remblai ferroviaire joue-t-il le rôle de digue en cas de crue ? Quelle est sa capacité de résistance ? Quels sont les enjeux exposés au risque d'inondation ? Autant de questions auxquelles la COMPA a cherché à répondre en menant des études techniques.

En 2020, la COMPA a lancé une étude sur son territoire pour disposer d'éléments techniques et financiers afin d'opter pour le classement ou non de ce remblai comme système d'endiguement, sur toute la longueur ou en partie.

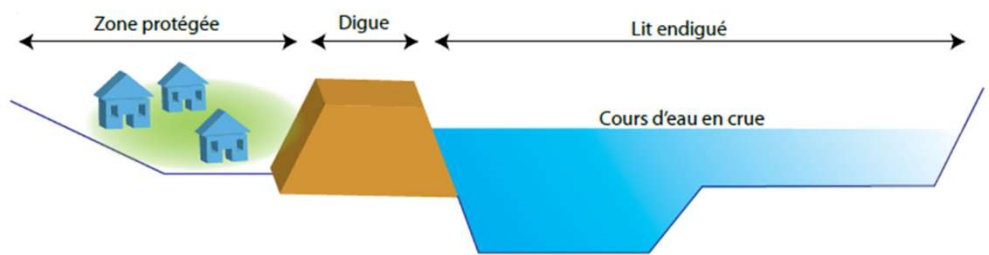
Grâce à l'étude, la dimension protectrice du remblai SNCF par rapport aux inondations se précise. La COMPA travaille sur le classement officiel en digue (ou système d'endiguement) des vals situés sur les communes de :

- Loireauxence, Vair-sur-Loire et Montrelais : Val de la Boire Torse
- Vair-sur-Loire : Val de Méron
- Oudon : Val d'Oudon

Ces systèmes d'endiguement représentent un linéaire de 16,4 km dont la quasi-totalité est longée par le remblai SNCF.

Qu'est-ce qu'un système d'endiguement ?

- Un système d'endiguement (SE) se compose d'une ou plusieurs digues conçues pour défendre une zone protégée contre les inondations et cela jusqu'à un niveau d'événement précis nommé le « niveau de protection ».
- Ces digues ou SE peuvent être accompagnées de plusieurs autres ouvrages concourant à la préservation de la même zone protégée (digues de second rang, ouvrages hydrauliques tels que vannes, clapets, etc., remblais routiers/ferroviaires, etc.).



- Limiter l'imperméabilisation pour ne pas aggraver les risques de ruissellement
- Intégrer le risque d'inondation et de submersion marine dans l'aménagement et le développement du territoire
- Diminuer les risques en réduisant la vulnérabilité des secteurs impactés

PROPOSITION D'AVIS DE L'EQUIPE D'ANIMATION

Un accord de territoire qui prend en compte les enjeux du SAGE Estuaire de la Loire et répond à plusieurs objectifs généraux.



Un contexte financier difficile :

- Arrêt de financements des actions d'accompagnement agricole en dehors de secteurs prioritaires par les partenaires (12^{ème} programme AELB)
- Difficultés financières de l'AELB pour mener les programmes – priorisation demandée aux porteurs de programmes et pas de visibilité pour les prochaines années.

➡ Diminution de l'ambition du volet agricole par rapport à la stratégie 2023-2028 initiale.

PROPOSITION D'AVIS DE L'EQUIPE D'ANIMATION

PROPOSITION :

AVIS FAVORABLE AVEC RECOMMANDATIONS DE LA CLE

- Inciter les communes et leurs groupements à prendre en compte les inventaires zones humides, éléments structurants du paysage réalisés sur le territoire dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement
- Faire le lien avec les autres actions menées par le porteur de l'accord de territoire dans ses autres compétences (eau, assainissement, pluvial, inondations,...) pour amener une cohérence dans la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant (lien avec la commission territoriale Hâvre-Grée)
- Faire le lien avec le contrat pour la Loire et ses annexes
- **Pour la prochaine stratégie, des actions devront être intégrées aux réflexions à son élaboration en réponse aux objectifs fixés par le SAGE (qui seront transmises dans le carnet de territoire), quelques exemples :**
 - réflexion sur le développement de réseaux de suivis hydrométriques en lien avec les conclusions de l'étude HMUC Estuaire de la Loire
 - participer à la démarche PTGE à la suite de l'étude HMUC Estuaire de la Loire (mise en œuvre des actions territoriales)
 - programmer les inventaires des zones d'expansion de crues et des zones exposées aux risques d'inondation par ruissellement
 - développer les actions de restauration et préservation des zones humides
 - promouvoir et accompagner les pratiques agricoles favorables à la gestion responsable de l'eau
 - ...

